





Bordereau de signature

DEC2015_0001



Signataire	Date	Annotation
Sandrine Larcher, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	18/01/2016	 Visa
Sandrine Larcher, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	18/01/2016	 Transmis
<i>Gestion des Actes MAIRIE</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2016-01-18)	

Dossier de type : ACTES_MAIRIE // decission_mairie

Acquitté en PREFECTURE le 18/01/2016

VILLE DE NOISIEL

DIRECTION DES FINANCES ET MARCHES PUBLICS

SECTEUR MARCHES

REF : CN

DEC2016_ 0001

DECISION

**OBJET : CONCLUSION DU MARCHE PUBLIC DE SERVICES ALLOTI N°2015/065
RELATIF A L'ORGANISATION DES CENTRES DE VACANCES ETE 2016**

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU le Code des Marchés Publics, notamment les articles 10, 26, 28 et 30,

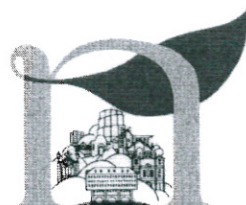
VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-22 4°,

VU la délibération du Conseil Municipal de Noisiel du 11 avril 2014, portant délégation au Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le dossier de consultation des entreprises, portant sur le marché de services alloti n°2015/065 relatif à l'organisation des centres de vacances été 2016,

VU l'avis d'appel public à la concurrence mis en ligne concomitamment, avec le dossier de consultation des entreprises susvisé, le 10 novembre 2015, sur la plateforme de dématérialisation de la Ville sous la référence N°4141831, et au BOAMP sous la référence N°15-170057,

1/4



VILLE DE NOISIEL

Suite de la décision N°2016_ 0001
portant sur la conclusion du marché public n°2015/065.

VU la décomposition du marché n°2015/065 en 7 lots définis comme suit :

Lot n°	Tranche d'âge	Thème	Période 2016	Durée en jours	Nombre maximum de participants	Prix maximum par enfant
1	6/10	Cirque	Juillet	Minimum 14	19	900 € TTC
2	6/10	Fantaisie autour de l'eau	Août	Minimum 14	5	1 000 € TTC
3	10/12	Découverte de la nature	Juillet	Minimum 14	10	900 € TTC
4	10/12	Sports nautiques	Août	Minimum 14	5	1 200 € TTC
5	12/17	Sports nautiques	Juillet	Minimum 14	20	1 000 € TTC
6	12/14	Circuit à la découverte de l'Italie	Août	Minimum 14	6	1 200 € TTC
7	14/17	Circuit à la découverte du Portugal	Août	Minimum 14	10	1 100 € TTC

VU le rapport d'analyse des offres établi au regard des critères pondérés de jugement des offres, à savoir le critère de la valeur technique pondéré à 60 %, et le critère du prix pondéré à 40 %,

CONSIDERANT que treize plis ont été déposés (dont 5 par voie dématérialisée), dans le délai imparti (date limite de remise des offres fixée au 14 décembre 2015 à 12h00), que les treize candidatures ont été admises, que dès lors quatre offres ont été analysées pour le lot n°1, que cinq offres ont été analysées pour le lot n°2, que neuf offres ont été analysées pour le lot n°3, que cinq offres ont été analysées pour le lot n°5, et que trois offres ont été analysées pour le lot n°6,

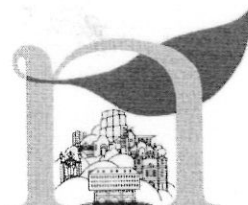
CONSIDERANT que l'offre économiquement la plus avantageuse, au regard des critères pondérés de jugement des offres susvisés :

- pour le lot n°1, est la proposition de NATURE POUR TOUS,
- pour le lot n°2, est la proposition de CROQ'VACANCES,
- pour le lot n°3, est la proposition de E.V.A. (Evasion Vacances Aventure)
- pour le lot n°5, est la proposition de LES COMPAGNONS DES JOURS HEUREUX,
- pour le lot n°6, est la proposition de A.D.N.,

CONSIDERANT que s'agissant des lots n°4 et 7, aucune offre n'a été reçue,

CONSIDERANT que s'agissant des lots n°1, 3 et 5, les propositions de trois entreprises ne sont pas conformes au cahier des charges,

2/4



Suite de la décision N°2016_ 0001
portant sur la conclusion du marché public n°2015/065.

CONSIDERANT que la prestation relève de la classe d'achat « Services » et de l'unité fonctionnelle « Organisation de séjours en centres de vacances – Été 2016 » dont la valeur ne dépasse pas 207 000 € H.T.,

DECIDE

ARTICLE 1 : Il est conclu avec l'Association Nature pour tous, sise 2 route des Fabriques BP 18 à Saint Paul en Jarez (47240), le marché public de services n°2015/065-01 relatif au Lot N°1 - Accueil d'enfants de 6 à 10 ans à Eyragues (Provence – proche Avignon), du 10 au 23 juillet 2016 (soit 14 jours), pour des activités « Cirque », pour un prix unitaire par séjour et par enfant de 870 € T.T.C. Le nombre maximum d'enfants pour ce séjour est de 19 (possibilité de ne pas avoir d'inscription pour le séjour).

ARTICLE 2 : Il est conclu avec la Société Croq'Vacances, sise 1 rue Emilienne Leroux Bat D à Nantes (44200), le marché public de services n°2015/065-02 relatif au Lot N°2 - Accueil d'enfants de 6 à 10 ans à l'Île Tudy (Finistère) du 31 juillet au 13 août 2016 (soit 14 jours), pour des activités « Fantaisie autour de l'eau - Découverte des activités marines », pour un prix unitaire par séjour et par enfant de 990 € T.T.C. Le nombre maximum d'enfants pour ce séjour est de 5 (possibilité de ne pas avoir d'inscription pour le séjour).

ARTICLE 3 : Il est conclu avec l'Association E.V.A., sise 51 rue Eugène Le Roy à Bordeaux (33800), le marché public de services n°2015/065-03 relatif au Lot N°3 - Accueil d'enfants de 10 à 12 ans à Lavelanet (Pyrénées Ariégeoises), pour des activités « Découverte de la nature », du 18 au 31 juillet 2016 (soit 14 jours), pour un prix unitaire par séjour et par enfant de 840 € T.T.C. Le nombre maximum d'enfants pour ce séjour est de 10 (possibilité de ne pas avoir d'inscription pour le séjour).

ARTICLE 4 : Il est conclu avec l'Association Les Compagnons des jours heureux, sise 26 rue Jean Jaurès BP 60882 à Saint Germain en Laye (78108), le marché public de services n°2015/065-05 relatif au Lot N°5 - Accueil d'enfants de 12 à 17 ans à Bourcefranc (Charente Maritime), pour des activités « sports nautiques », du 6 au 19 juillet 2016 (soit 14 jours), pour un prix unitaire par séjour et par enfant de 1 000 € T.T.C. Le nombre maximum d'enfants pour ce séjour est de 20 (possibilité de ne pas avoir d'inscription pour le séjour).

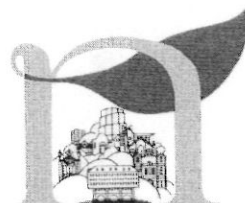
ARTICLE 5 : Il est conclu avec l'association A.D.N., sise 10 quai de la Borde à Ris Orangis (91130), le marché public de services n°2015/065-06 relatif au Lot N°6 - Accueil d'enfants de 12 à 14 ans pour un séjour itinérant en Italie (Venise, Ravenne et Bologne) du 3 au 16 août 2016 (soit 14 jours), pour un prix unitaire par séjour et par enfant de 1 140 € T.T.C.. Le nombre maximum d'enfants pour ce séjour est de 6 (possibilité de ne pas avoir d'inscription pour le séjour).

ARTICLE 6 : La procédure est déclarée sans suite s'agissant des marchés publics de services n°2015/065-04 portant sur le Lot N°4 et n°2015/065-07 portant sur le Lot N°7.

ARTICLE 7 : Les crédits correspondants sont prévus au Budget Communal.

ARTICLE 8 : Ampliation de la présente décision sera transmise à :
-Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy,
-Monsieur le Comptable Public de Marne-la-Vallée,

3/4



VILLE DE NOISIEL

Suite de la décision N°2016_ 0001
portant sur la conclusion du marché public n°2015/065

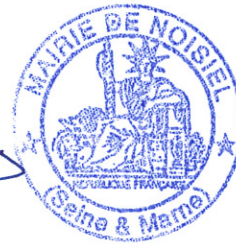
-Monsieur le Directeur Général de la Mairie de Noisiel,
-Aux titulaires des marchés.
Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 9 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son rendu exécutoire.

ARTICLE 10 : La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Noisiel, le 16 JAN. 2016

Le Maire
D. Vachez
Daniel VACHEZ



Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'Etat le	18 JAN. 2016
Affiché le	18 JAN. 2016
Notifié le	
Publié le	18 JAN. 2016

4/4

